



FICHE PRODUIT · VOTRE DÉFENSE AU QUOTIDIEN

La Protection Juridique (PJ)

Litige avec un client, un voisin, un employeur, un artisan, un propriétaire... La PJ vous donne accès à un avocat et finance votre défense. Parce que personne ne devrait renoncer à ses droits faute de moyens.

DÉFINITION

C'est quoi, la protection juridique ?

La Protection Juridique est un contrat d'assurance qui prend en charge les **frais d'un litige** : honoraires d'avocat, frais d'huissier, d'expertise judiciaire, de procédure. Elle vous ouvre aussi l'accès à des **juristes par téléphone** pour toute question, avant même qu'un conflit n'éclate.

Elle intervient en **défense** (quand quelqu'un vous attaque) comme en **demande** (quand c'est vous qui réclamez vos droits). Et le plus souvent, elle commence par une tentative de **résolution amiable**, la voie la plus rapide et la moins coûteuse.



Vie privée

Voisinage,
consommation,
logement



Vie professionnelle

Impayés, rupture de
contrat, employeur



Mobilité

Accident, litige avec un
garage, PV contesté



Travaux & artisans

Malfaçons, devis non
respecté, retard

OI L'HISTOIRE DE SARAH

Une facture impayée, un combat inégal

Sarah, 34 ans, graphiste freelance. Elle livre une mission de communication complète à une PME. Puis le silence.



ÉPILOGUE

6

Sarah a récupéré sa facture. Sans dépenser un euro d'avocat.



Grâce à la PJ, elle a eu accès à un professionnel du droit sans avancer de frais. La simple intervention de l'assureur a suffi à faire plier le client. Elle a pu se concentrer sur son activité, pas sur la procédure.

La PJ, c'est avoir un avocat dans sa poche.

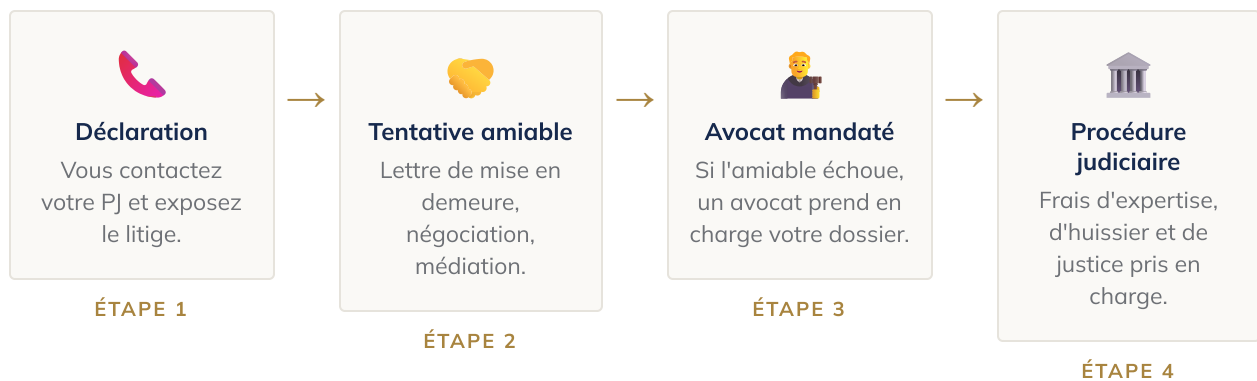
Mise en situation fictive à titre illustratif. Les délais et montants sont indicatifs.

02 LE FONCTIONNEMENT

Comment la PJ intervient

La protection juridique suit toujours le même chemin, du plus simple au plus formel, pour résoudre le litige au moindre coût.

LE PARCOURS D'UN LITIGE AVEC LA PJ



Le bon réflexe : 70 % des litiges se règlent à l'étape 2, sans procédure. La simple intervention d'un juriste mandaté par l'assureur suffit à faire bouger l'adversaire. La procédure judiciaire reste l'exception, pas la règle.

03 CE QUE LA PJ COUVRE

Les domaines de garantie

Domaine	Exemples de litiges couverts	Ce que la PJ finance
Vie quotidienne	Litige voisinage, trouble de jouissance, achat défectueux, arnaque en ligne.	Juriste, avocat, huissier.
Logement	Loyer impayé, dépôt de garantie non restitué, expulsion, charges abusives.	Procédure locative, expertise.
Travaux & artisans	Malfaçons, travaux non terminés, devis non respecté, garantie décennale.	Expert judiciaire, avocat.
Vie professionnelle	Facture impayée, rupture de contrat abusive, litige avec un associé, clause abusive.	Procédure commerciale ou prud'homale.
Mobilité	Litige après accident, contestation d'un PV, litige avec un garage ou concessionnaire.	Avocat, expert automobile.
Fiscal & administratif	Contrôle fiscal contesté, litige avec une administration, refus de permis.	Recours administratif, avocat fiscaliste.

CE QUE LA PJ NE COUVRE PAS, À CONNAÎTRE

- Litiges antérieurs à la date de souscription (délai de carence : souvent 3 à 6 mois).
- Litiges entre membres d'une même famille couverts par le même contrat.
- Défense pénale (sauf option spécifique dans certains contrats).
- Litiges dont l'enjeu financier est inférieur au seuil minimal (souvent 150 à 250 €).

COMPARATIF

Avec ou sans PJ : ce qui change

Situation	Sans PJ	Avec PJ
Facture impayée (freelance)	Abandon si frais d'avocat trop élevés.	Juriste + mise en demeure + procédure sans avancer de frais.
Artisan, travaux bâclés	Expert + avocat : 3 000 à 5 000 € à avancer.	Expert judiciaire + procédure pris en charge.
Litige locatif (caution non rendue)	Commission de conciliation ou avocat à vos frais.	Juriste intervient, résolution souvent amiable en 4 semaines.
Licenciement contesté	Avocat prud'homal : 1 500 à 4 000 € minimum.	Avocat choisi par l'assuré, frais pris en charge dans la limite du plafond.
Simple question juridique	Consultation avocat : 100 à 300 € l'heure.	Juriste par téléphone inclus, gratuit et illimité.



Soyez protégé avant le prochain litige

La PJ est l'assurance la moins chère et la plus utile au quotidien. Pour quelques euros par mois, vous avez accès à un juriste à tout moment et à une défense complète en cas de litige. Nous vous aidons à choisir le contrat adapté à votre profil.

VOTRE CONSEILLER

Pierre-Alain

EMAIL

contact@auralineassurances.fr

SITE

www.auralineassurances.fr

La confiance au cœur de vos protections

Document à vocation pédagogique. Les garanties, plafonds et délais de carence varient selon les contrats. Un conseil personnalisé reste indispensable.